

A malins, malins et demi

Autor(en): **Bert-Net**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 32

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218928>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le service religieux, suivi de la bénédiction du pâturage et du troupeau ; après le culte, la visite aux armaillis auxquels on apportait quelques friandises de la plaine, du pain frais et un peu de vin et qui témoignaient leur reconnaissance en offrant à leurs visiteurs la crème la meilleure, le fromage le plus gras ; dans l'après-midi, on passait en revue le bétail, on se livrait à des jeux nationaux tels que la lutte, le jet de pierres, la course aux sacs, et la danse. La musique et la danse. La musique et le chant tenaient une grande place dans ces journées. On entendait souvent le cor des Alpes et des groupes de choristes chantaient toutes les chansons du pays ou des jodles. Toutes ces réjouissances étaient simples, de bon aloi et de chez nous, les danses gracieuses et innocentes, et quand la mi-été (mi-tcautein) était terminée chacun reprenait sa tâche avec plus de courage.

Beaucoup de mi-étés ont perdu aujourd'hui la physionomie qu'elles avaient dans le passé. Tout n'était pas parfait autrefois et certains jours des rixes terribles troublaient les fêtes de la montagne. Mais c'était là l'exception. Aujourd'hui plusieurs de ces fêtes sont devenues de vulgaires kermesses, où se précipite une foule trop nombreuse, des journées de plaisirs malsains et coûteux, pour les gens avides de gains faciles des occasions de faire argent de tout. Nombreux sont ceux qui ne sont pas au culte et qui s'enivrent dès le commencement du jour. Le silence et la paix des chalets sont troublés par le bruit discordant des disputes. La montagne n'est plus respectée. Aussi n'est-il pas étonnant que pour certains pasteurs les mi-étés qui étaient autrefois une de leurs plus grandes joies soient devenues un cauchemar !

Puissent celles de ces fêtes alpestres qu'on a dépouillé de leurs charmes les retrouver bientôt et puissent toutes les mi-étés du Jura ressembler à celles où Juste Olivier avait tant de plaisir à chanter sa chanson : « Voici la mi-été ! »

(Journal de Morges). P. V.-V.

UN REGARD EN ARRIÈRE

*Enfant, je demeurais dans un endroit tranquille
Tout près de la campagne, en dehors de la ville ;
Je regrette, aujourd'hui, d'avoir quitté ce lieu :
Je m'y suis attaché, jadis, un petit peu.*

*Notre simple maison me semblait sans pareille,
On l'appelait villa, pourtant, elle était vieille !
Autour d'elle trottaient un radieux jardin
Qu'une barrière en bois séparait d'un chemin,
Ou, plutôt d'un jardin aux amoureux propice ;
Y venir deux, le soir, devait être un délice !
Ma demeure était haute, et, j'aime assez le nom
Qu'on lisait sur la porte en guise de fronton :
« Argentine... »*

*A ce mot qui tinte à mon oreille,
Je sens je ne sais quoi dans mon cœur, qui s'éveille,
Je vois dans le lointain mon passé qui sourit,
Et mille souvenirs flotter en mon esprit,
Comme l'on voit danser mille grains de poussière
Quand dans la chambre glisse un rayon de lumière*

*J'avais pour mes lapins les soins les plus touchants
J'aimais beaucoup les fleurs, surtout celles des champs ;*

*En hiver, je cherchais partout des pâquerettes,
Et j'avais la main pleine, au printemps, de violettes ;*

*Un splendide bouquet que je pressais bien fort,
Mais, quand je desserrais les doigts : il était mort.
Je ne comprenais pas encore, qu'on puisse faire
Du mal en aimant trop, du mal lorsque l'on serre,
Et j'essayais en vain de ranimer ces fleurs
En leur soufflant dessus, les yeux brouillés de pleurs.*

*Je pourrais vous conter d'autres choses encore
Sur cette époque-là qui fut mon âge d'or ;
Tout n'est pas oublié. Je préfère me taire,
Car le moi romantique a le don de déplaire.*

« Vous avez donc fini ? direz-vous, ce n'est rien, Vos confidences sont banales. » Je sais bien :

*Le souvenir, en somme, est-il donc autre chose
Qu'un rayon de soleil qui sur des fleurs se pose ?
Qu'un modeste bouquet prêt à périr demain,
Et qui déjà s'effeuille aujourd'hui dans la main ?*

*Le souvenir parfois est un pauvre brin d'herbe,
Des violettes, des riens que l'on a mis en gerbe,
Que l'on baise attristé, qu'on respire un instant ;*

C'est un rien, mais un rien qui fait rêver, pour-
André Marcel.

A MALINS, MALINS ET DEMI

DANS le canton de Vaud, il existe pour contrôler la vitesse de MM. les automobilistes, souvent trop pressés, une section spéciale de la gendarmerie, surnommée la « brigade volante » ensuite de ses nombreux déplacements sur toutes les grandes routes. Les contrôleurs s'installent le long de la chaussée à un endroit favorable, repèrent une distance déterminée, et dissimulés derrière une haie, attendent. Arrive un chauffard. Sans le savoir il coupe la ligne de départ, et clandestinement est « tsarté » — si l'on ose dire — chronométré, et récompensé d'une contravention par le gendarme posté sur la ligne d'arrivée et avisé par téléphone du temps réalisé par le coureur malgré lui.

Les automobilistes ont trouvé d'un goût détestable cette organisation de courses pour gentlemen-chauffeurs. Ils prennent, avec une belle solidarité, des mesures de défense, efficaces souvent, mais peu légales. La première victime du contrôle s'efforce d'avertir les autres véhicules. On ralentit l'allure, et les gendarmes, terrés derrière leurs haies, contrôlent, chronométrent et font... buisson creux.

Mais oyez le tour du gendarme. Il s'est passé l'autre jour à ***.

Donc, malgré les renseignements reçus, les agents de la « brigade volante » constatèrent chez les chauffeurs de la région un respect du règlement, une modération d'allure inaccoutumée. Cette sagesse était suspecte. Les malins fonctionnaires voulurent en avoir le cœur net.

Tels des pêcheurs délaissant la rivière où le poisson ne se laisse point prendre, les gendarmes plièrent bagage, remontèrent en auto, partirent à folle allure, firent un détour d'une trentaine de kilomètres et revinrent à quatrième vitesse, par la route même qu'ils surveillaient précédemment. A peu de distance de leur ancien poste, ils aperçoivent un jeune homme, muni d'un drapeau blanc, qui leur fait des signes désespérés.

Ils arrêtent :

— Qu'y a-t-il ?

— Faites attention, MM. les automobilistes. Allez doucement. Les gendarmes sont là pour contrôler la vitesse !

— Tu es un brave gosse ! Monte avec nous ! Pour ta peine tu feras un petit tour en auto.

L'adolescent, tout fier de ces éloges, monte dans la machine. Il reste médusé quand, arrêté devant le poste de police on lui explique :

— C'est interdit ce que tu viens de faire ! Tu seras puni, ainsi que ceux qui t'ont chargé de ce « travail ».

Et voilà comment, à la séance suivante de la Municipalité de *** comparurent deux des gros bonnets de l'endroit — les organisateurs de la victoire — accompagnés de leur jeune et trop docile complice.

En récompense de leur geste altruiste, ils récoltèrent une amende et d'abondants quolibets. Vraiment pour attraper pareille aubaine, c'était pas la peine, oh non, pas la peine... dirait la Fille de Mme Angot.

Bert-Net.

Trop tard. — Dans une grande ville, au détour d'une rue, un noctambule, à deux heures du matin, rencontre un mendiant à la mine sinistre :

— Donnez-moi quelque chose, je suis sans le sou, fait l'homme.

— Il est bien tard pour demander l'aumône, remarque sévèrement l'interpellé.

— Et pour le refuser donc ! !...

UNE HISTOIRE DE PUCE

 A lecture des vieux journaux est bien amusante parfois. Tenez, voici une historiette vraie — si le chroniqueur d'alors disait la vérité — qui, pour ne s'être pas passée dans le canton de Vaud, n'en est pas moins piquante. (C'est bien l'adjectif qui convient !) :

C'était à une grande fête de charité, quelque part dans le midi. Les kiosques sont tenus par les plus jolies femmes de la ville. Au moment le plus animé, une ravissante marchande fait un mouvement de dépit ; elle porte la main à son dos et imprime à son buste un petit mouvement de rotation comme pour apaiser une démanaison.

— Qu'avez-vous donc ? demande sa voisine.

La jolie dame répond en rougissant :

— Je crois que j'ai une puce.

Un jeune homme, un amoureux sans doute, surprend cet aveu prononcé à demi-voix.

— Je donne cinq louis de la puce, s'écrie-t-il.

— Monsieur ! fait la petite marchande moitié courroucée, moitié souriante.

— Madame, c'est pour les pauvres. Vous n'avez pas le droit de refuser !

Après quelques instants d'hésitation, la gentille personne disparaît derrière le comptoir et se relève bientôt tenant délicatement une petite puce noire au bout de ses doigts blancs.

— Voici, Monsieur, dit-elle gravement.

Le jeune homme met cinq louis sur le comptoir, prend la puce et, entr'ouvrant le col de sa chemise, il pose la petite effrontée sur sa poitrine.

La marchande piqua un soleil — ce qui est bien naturel dans le Midi.

BONNES QUATRE HEURES INTERROMPUES

 DURANT ces jours de soleil, j'ai sarclé mes vignes. Il y faisait rude chaud ! Mais au moins faisait-on du bon travail ! Et quand neuf heures ou quatre heures arrivaient, personne ne se faisait prier pour aller s'asseoir au bas de la vigne, sur le mur aux pierres chauffées, prendre du pain et boire un verre.

Hier, j'étais en Rosset. Un bon parchet, bien exposé, pente douce, petits murets retenant la terre, vieux plants du pays. Un coin que j'aime et auquel je tiens.

Quand le soleil se lève, ses premiers rayons éclairent ma vigne. Lorsqu'il se couche, et que son globe étincelant descend dans la coupure du Sonaillet, envoyant sur Estavayer la coquette une ultime caresse, mettant du rose partout à ses murailles grises, ma vigne recueille quelques effluves chargées de cette lourde chaleur du soir, et les grains rous de mes pampres, en automne, sont colorés de ces rayons généreux.

Vers les quatre heures, je me suis assis sur le muret aux pierres plates, disjointe de ci, branlante de là, résistant de leur mieux à la lente poussée de la terre. Comme mes pères avant moi le faisaient, j'ai tiré mon pain de mon sac, un morceau de lard fumé, une bouteille de vin quel que peu allongé.

Et je me mis à manger. Paisiblement. Mes regards errant sur les vignes dévalant à mes pieds, sur le lac pailleté, aux vaguelettes scintillantes, comme des écailles, sur le Jorat, sombre et cossu. Et là-bas, au lointain, sur les Alpes superbes, dont l'altière majesté retenait mes yeux d'atome devant l'immensité azurée, dans laquelle les sommets neigeux ne paraissaient plus que d'infimes points blancs.

Mais la réalité, méchante et surnoise, était là, près de moi, à me toucher, à me mordre au moindre mouvement. De deux cailloux disjoints du fond du mur, une vipère était sortie pour s'allonger sur les pierres chauffées au soleil. Son corps dépassait de 20 à 30 centimètres, à une longueur de main en-dessous de mes genoux. Sa tête, triangulaire et plate, frôlait alternativement, dans un sinistre balancement, mon mollet droit ou gauche, crispé et dur comme du bois par la tension affolée des muscles, sous mon